



N° 156  
novembre 2010

## NOUVEAU ! UN ATELIER CINEMA

William Flaherty, acteur, directeur d'acteurs (Ghostmovies, Live Comedy) propose à partir du 4 novembre un atelier cinéma pour les 13-18 ans à l'espace AGorA, tous les jeudis de 19h à 21h.

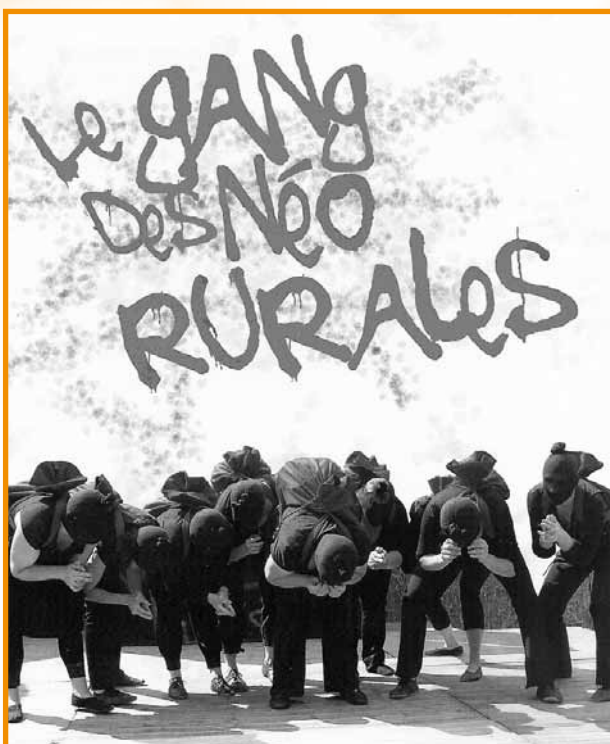
Vous pourrez découvrir les techniques d'acteur face à la caméra, les techniques de plateau, les différents métiers du cinéma, mais surtout vous pourrez jouer dans votre propre court métrage !

William Flaherty vous accompagnera et réalisera trois à cinq courts métrages qui seront projetés en salle en juin 2011.

Ils seront, ensuite, diffusés librement sur Dailymotion ou vous pourrez les partager avec votre réseau d'amis.

Horaires : jeudi de 19h à 21h.

Inscriptions et informations auprès de William F. au 06 19 41 09 58.



Spectacle organisé par les agricultrices et viticultrices du vignoble.

Au lycée Charles Péguy le samedi 20 novembre à 20h30.

Réservation au 02 40 06 95 74

Entrée : 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

## DATE À RETENIR

- **Jeudi 11 novembre**  
commémoration de l'Armistice 1914, église, cimetière et salle du Cep
- **Vendredi 19 novembre**  
concours de belote, salle de la Margerie
- **Samedi 20 novembre**  
bourse aux jouets, salle de danse du complexe
- **Samedi 20 novembre**  
spectacle LE GANG DES NEO RURALES, amphi lycée Charles Péguy
- **Vendredi 26 novembre**  
repas des aînés, salle Sèvre
- **Samedi 27 novembre**  
portes ouvertes de 9h30 à 12h, foyer des jeunes à AGorA
- **Dimanche 28 novembre**  
marché de Noël, complexe de la Margerie



## CONSEIL MUNICIPAL

### ◆ PRESENTATION DU P.A.V.E. (Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces publics)

La société EDMS de Gorges, retenue suite à l'appel d'offres de la CCVC, a effectué un diagnostic de la situation pour chaque commune. M. Philippe CARRÉ présente à l'assemblée, les grandes lignes des actions du PAVE envisagées sur Gorges.



La loi handicap du 11 février 2005 oblige toutes les municipalités à adopter ce plan d'ici la fin de l'année. Le PAVE concerne 17 % des habitants pouvant être gênés dans un cheminement sur le territoire communal. Il vise à définir un programme de travaux, prenant en compte de nombreuses préconisations :

- Les trottoirs doivent avoir une hauteur inférieure à 2 cm sur les bandes franchissables et une largeur minimum de 1,4 m en étant libre de tout obstacle. Les pentes sont limitées à 5% dans la mesure du possible et les déverses ne doivent pas dépassés 1 à 2 %. Le mobilier urbain doit permettre un contraste visuel. Les panneaux de signalisation doivent être installés à une hauteur de 2,20 m. Les emplacements de stationnement « handicapé » respectent des normes précises et représentent 2% de l'ensemble du parc de stationnement.

La réussite de ce projet passe également par une adhésion de la population, où chacun s'engage à respecter l'espace dévolu à la circulation des autres (stationnement sauvage sur les trottoirs, rangement des conteneurs dès qu'ils sont vides, taille des arbres et arbustes gênants,...). Une communication communale doit être menée dans ce sens.

### ◆ REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2011

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur les nouveaux tarifs de la taxe d'assainissement applicables en 2011. Compte tenu de l'effort soutenu des investissements dans ce domaine, tant pour la commune dans le développement du réseau que pour le SIVU de la station, il est proposé une revalorisation des tarifs de 2%.

	2010	+2%
Abonnement	75,27	76.77
Part proportionnelle par m <sup>3</sup>	1,46	1.48
soit pour 120 m <sup>3</sup>	175.20	177.60
TOTAL FACTURE	250.47	254.37

Le conseil municipal valide ces dispositions à l'unanimité.

### ◆ PARTICIPATION DES PROPRIETAIRES DE PUIITS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de participation des propriétaires de puits à l'assainissement collectif. En effet, ce service municipal est utilisé pour l'évacuation et le traitement des eaux usées, sans contrepartie. Il est donc logiquement proposé une juste participation financière calculée sur la base d'une consommation moyenne d'un foyer composé de 2 personnes, soit 60 m<sup>3</sup>. Deux possibilités :

- la consommation relevée au compteur est de 0 m<sup>3</sup> d'eau potable : participation calculée sur la base de 30 m<sup>3</sup> par occupant.
- la consommation relevée au compteur est inférieure à 30 m<sup>3</sup> : prise en compte de cette facturation et participation totale calculée sur la base de 30 m<sup>3</sup> par personne présente au foyer.

En cas de contestation, un comptage volumétrique scellé et étalonné pourra être installé au frais du demandeur.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité et fixe le tarif selon la proposition.

### ◆ RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait le rappel des tarifs 2010 et propose une augmentation de 2 % pour la PRE et la TRE, l'augmentation du coût du branchement se fera en fonction du prix de revient.

Tarifs	Frais de Branchement HT 2010	+2%	PRE 2010	+2%	TRE 2010	+2%
Pour 1 logement	1838	1874.76	1893	1930.86	620	632.40
Collectif 2 logements	2775	2830.50	2858	2915.16		

Le conseil valide cette proposition 17 voix pour et une abstention.

(PRE : Participation au Raccordement à l'Egout – TRE : Taxe de Raccordement à l'Egout)

### ◆ RAPPORT DU SYNDICAT D'EAU

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les grandes lignes du rapport d'activités 2009 du syndicat d'eau et les différents éléments qui entrent dans la composition du prix de l'eau.

En 2008, il a été recensé 1530 compteurs d'eau sur la commune ; en 2009 le nombre est passé à 1589 compteurs, soit + 3.86 %.

Le volume d'eau globalement se stabilise par rapport aux communes et au nombre d'habitants. Une moyenne de 120 m<sup>3</sup> par foyer est estimée. L'analyse de l'eau se fait pour la commune dans deux points différents : Espace AGorA et près de la maison de retraite. Les résultats sont affichés à la mairie.

L'eau captée dans une nappe phréatique qui se trouve sous la Loire, au pied du pont de Bellevue est de très bonne qualité. Elle est peu calcaire et ne nécessite aucun filtrage complémentaire.

### ◆ FIXATION DE DUREES D'AMORTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret n°96-523 du 13 juin 1996 pris pour l'application de l'article L 2321-2-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, sont tenus d'amortir les communes dont la population est égale ou supérieure à 3.500 habitants.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante sur proposition du maire, à l'exception :

- des frais liés à la réalisation, modification et révision des documents d'urbanisme,
- des frais d'études non suivies de réalisation,
- des subventions d'équipement versées à un organisme public et aux personnes de droit privé.

Pour les autres immobilisations, Monsieur le Maire détaille l'ensemble des durées d'amortissements à retenir pour le budget général. Après en avoir délibéré, le conseil de municipal, à l'unanimité, fixe la durée d'amortissement des biens acquis en section d'investissement sur le budget général et le budget annexe assainissement de la commune de Gorges. Il précise que les biens acquis avec une valeur unitaire inférieure à 500 € seront amortis en totalité et sortis de l'actif dans l'exercice qui suit leur date d'acquisition.

### ◆ QUESTIONS DIVERSES

#### TRAVAUX RUE DE LA ROCHE

Des prestations complémentaires ont été décidées sur les travaux de la rue de la Roche, à savoir la réalisation de branchements EU supplémentaires au réseau d'assainissement. Il est donc nécessaire de signer un avenant avec la société AUBRON MECHINEAU, titulaire du lot n°1 « Assainissement Eaux Usées ».

Le conseil municipal, valide la signature de l'avenant n°1 avec la société AUBRON MECHINEAU pour un montant de 3551.52 € TTC, décide d'inscrire les crédits au budget annexe assainissement 2010 et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

#### SCHEMA VELO

Toutes les communes de la communauté de communes ont adhéré au principe du schéma vélo, mais l'organisation sera mise en attente du fait d'une étude similaire engagée par le Conseil Général, sur tout le secteur.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



En mars 2011 se dérouleront les élections cantonales. Ces élections ont pour objet d'élire pour 3 ans au suffrage universel direct un conseiller général par canton. Les citoyens qui ne relèvent pas d'une procédure d'inscription d'office en cas de déménagement ou de radiation ont jusqu'au 31 décembre pour déposer en mairie une demande d'inscription sur les listes électorales.

Pour pouvoir voter en 2011, il faut donc se présenter à la mairie, muni des pièces suivantes :

- formulaire d'inscription sur les listes électorales,
  - pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) en cours de validité,
  - selon le cas, un justificatif de domicile ou de résidence dans la commune (si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents).
- Renseignements à l'accueil de la mairie.

## ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre des travaux envisagés avec SEVRAVAL (voir L'ECHO de février 2010), une enquête publique sur la restauration de la chaussée du Liveau se déroulera du 8 novembre au 26 novembre 2010.

Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture.



# 11 NOVEMBRE

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre, pour les communes de Gorges, Clisson et Saint Hilaire, se dérouleront cette année à Gorges. A cette occasion et pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire des combats de 1940, un hommage particulier sera rendu aux combattants de nos communes, avec la remise du « diplôme d'honneur du combattant » transmis par le secrétaire d'Etat.

**Programme :**

- 10h15 : rassemblement place de l'église,
- 10h30 : messe du souvenir,
- 11h15 : cérémonie au cimetière suivi de la remise des diplômes et d'un vin d'honneur à la salle du Cep.



**REPAS DES AINES**  
 La date du repas offert comme chaque année aux aînés de la commune, est fixée le vendredi 26 novembre, salle Sèvre du complexe de la Margerie.



## ATELIER GYM'CADENCE POUR LES SENIORS



Le CCAS de Gorges organise, avec le comité régional d'éducation physique et de gymnastique volontaire, une

réunion d'information : «seniors améliorez la régularité de votre marche et déjouez les chutes».

Venez vous informer le vendredi 3 décembre à 11 heures dans la salle du jardin de la mairie.

## FORUM EMPLOI

Pour faciliter la recherche d'un emploi, un futur recrutement, la Mission Locale du Vignoble Nantais et Pôle Emploi vous invitent à une rencontre le samedi 4 décembre 2010 de 10h00 à 17h00 à Vallet, salle du Champilambart.

Au programme de cette journée, conférences, tables rondes, ateliers sur les thèmes « lettre de motivation, entretien, CV ». Des espaces de contacts plus individualisés vous sont réservés : espace jeunes, espace métiers, espace conseils aux entreprises...

Parmi les animations, différents métiers seront présentés par des professionnels, des offres d'emploi seront proposées. Une conférence sera animée par Pascal PELLAN secrétaire général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor, sur le thème « Entreprises, quelle réactions face à la crise ? »

Chercheurs d'emploi, entreprises, le premier forum emploi du Vignoble Nantais vous ouvre ses portes.

Pour plus d'informations, contacter :  
La Mission Locale du Vignoble Nantais : Sébastien Le Calvé - 02.40.36.09.13.

- Pôle Emploi Clisson : Sylvie Legendre – 02.40.05.26.69.
- Pôle Emploi St Sébastien : Evelyne Brouard – 02.51.79.11.75.

**VMEH** Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers

... et si vous deveniez **Visiteur Bénévole**  
 ( des malades, des personnes âgées, des handicapés attendent votre visite ... )

Tél : 02.40.05.09.16  
 vmeh44.com  
 vmeh.44@wanadoo.fr  
 - Association reconnue d'utilité publique -



## RECENSEMENT AGRICOLE

Un recensement agricole est en cours jusqu'en septembre 2011 sur l'ensemble du territoire, pour toutes les exploitations, que l'activité soit principale ou complémentaire. La circulaire SG/SSP/C 2010-1801 du 21 juillet 2010 décrit les modalités de cette opération. Dans le département de Loire Atlantique, 34 enquêteurs iront à la rencontre d'environ 8288 exploitants agricoles et leur soumettront le questionnaire.

Les enquêteurs ont été recrutés et formés par le service régional de l'information statistique et économique de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Munis d'une carte d'accréditation, ils sont habilités à recueillir les données auprès des exploitants agricoles. Ces informations sont strictement confidentielles en vertu de la loi du 7 juillet 1951 relative au secret statistique. Elles seront utilisées uniquement par les services de la statistique agricole et respecteront l'anonymat des répondants. Les résultats seront diffusés seulement sous forme agrégée.



## LES TRANSPORTS SCOLAIRES DE CLISSON ET SA REGION

La rentrée 2010 s'est bien déroulée. Avec 2200 inscrits, le nombre d'élèves transportés progresse encore.



Depuis cette rentrée, les élèves des écoles primaires ont leur gilet jaune. Comme les collégiens et lycéens, il faut le mettre sur la route jusqu'au car et le soir du car jusqu'à la maison. Sur des routes non éclairées, une météo sombre, un manque de visibilité, le gilet jaune permet d'être visible.

Voir c'est bien, être vu c'est bien aussi !

Avec l'hiver, le risque d'intempéries revient. Face à un risque majeur d'intempéries, il faut modifier en moins de quelques heures l'organisation des transports scolaires, soit 1000 cars pour 50.000 élèves transportés ! Pas simple !

### Quelques règles simples à retenir :

Consulter le site internet du syndicat, et/ou le répondeur du service au 02.40.54.27.32/33.

Au delà de 20 minutes de retard, le circuit ne sera pas effectué. Si un circuit n'est pas effectué le matin, le retour ne sera pas effectué non plus. En cas de retour anticipé, les élèves maternelles et primaires ne sont pas ramenés chez eux. Les parents sont invités à les prendre en charge auprès de leurs établissements. Des alertes sont diffusées à la radio : France Bleu Loire Océan.

Le syndicat des transports scolaires a mis en place un site internet, hébergé sur le site du Conseil Général. Vous pourrez y retrouver toutes des informations utiles comme, les circuits, les horaires, les établissements desservis, les modalités d'inscription, le règlement intérieur, les intempéries...

**Contact :** les transports scolaires de la région de Clisson / 02.40.54.27.32/33 / [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

5 grande rue de la trinité BP 59112 44191 CLISSON cedex

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

## BOURSE AUX JOUETS



Bourse aux jouets de l'association des parents d'élève de l'école publique, **samedi 20 novembre**, salle de danse du complexe de la Margerie de 13h00 à 16h00.

Dépôt : samedi de 8h00 à 11h00 / Reprise : samedi de 18h00 à 19h00.

Les jouets doivent être complets, en bon état, propres et étiquetés du prix. Pas de peluche, jeux vidéo, ni jeux d'eau.

1euro la liste de 15 jouets - 2 listes maximum par personne.

La commission prélevée sur la vente par l'APE s'élève à 15%.

Contact : 06.13.89.11.60



## COMITE DE JUMELAGE CLISSON-KLETTGAU

Depuis 35 ans le comité de jumelage organise de nombreuses rencontres. En 2011 nous fêterons donc ce 35<sup>ème</sup> anniversaire à Klettgau. La date retenue est celle du week-end du 14 juillet. Vous êtes donc invités nombreux à venir découvrir ou revoir le canton ami. Les associations sont particulièrement invitées à se manifester. Si elles désirent participer à ce déplacement. Parlez-en autour de vous.

En 2010 plusieurs échanges se sont déroulés tant en Allemagne qu'en France particulièrement au niveau de la jeunesse :

- 40 jeunes allemands de la Realschule ont été accueillis en mars et 28 jeunes français du collège Cacault se sont rendus à Klettgau en juin. L'an prochain ce sera au tour du collège de l'Immaculée,
- 7 jeunes ont participé au Hellfest comme bénévoles en partenariat avec Animaje,
- un groupe d'une dizaine de jeunes également d'Animaje a participé à une rencontre internationale en Allemagne
- une jeune allemande, Katharina, a passé également 1 mois dans deux familles pour perfectionner son français.

En ce qui concerne les associations, la chorale ARLECHINO s'est rendue à Klettgau à l'Ascension suite à l'échange qui avait eu lieu dans le canton de Clisson en 2009. Des moments intenses de bonheur partagé que les participants ne sont pas prêts d'oublier.

Afin de mettre au point toutes ces rencontres, les deux comités se retrouvent tous les ans. Pour cette année le comité allemand sera accueilli le week-end de la Toussaint.

De plus, le comité organise des cours d'allemand et a participé aux différents forums des associations organisés par les communes, ainsi qu'au marché de Noël où les bières allemandes ont été très appréciées.

Comme vous pouvez le constater le comité propose donc de nombreuses activités.

Ci-dessous les coordonnées des personnes à contacter :

- cours allemand (tél. 02.40.54.37.56 ou 02.28.03.91.97),
- échange scolaire (tél. 02.40.54.65.76),
- inscriptions pour le 35<sup>ème</sup> anniversaire en juillet : renseignements au 02.40.03.95.90 (des formulaires seront déposés en mairie à partir de janvier 2011).

Les personnes qui souhaiteraient rejoindre le comité peuvent contacter le président : Loïc MAINGUET à St-Lumine de Clisson au 02.40.54.71.28.



## JUMELAGE VALLEE DE CLISSON-ALATRI

Le Comité de Jumelage qui a été créé pour faciliter les rencontres regroupe les communes de Clisson, Gétigné, Gorges et St Lumine. Les échanges ont lieu alternativement en Italie et en France et les déplacements se composent à chaque fois d'une soixantaine de personnes.

Le temps fort de l'année 2010 a été la visite de 55 Italiens et de 6 Roumains de Sisesti en juin pour célébrer le dixième anniversaire du jumelage.

- Inauguration d'une plaque commémorant le jumelage à l'Espace Bellevue de Gétigné,
- Conférence européenne sur l'artisanat à l'Espace Bellevue de Gétigné,
- Cérémonie commémorative du dixième anniversaire Place du Minage à Clisson en présence des quatre maires français et des deux maires étrangers,
- Voyage sur le Golfe du Morbihan,

- Inauguration du Quartier Italien à Gorges,
- Soirée festive à Gorges regroupant environ 180 personnes.

Les événements pour 2011 seront principalement les échanges scolaires entre les lycées et collèges de Clisson et Alatri.

L'Assemblée Générale est prévue le 24 Novembre à 20h30. Elle sera l'occasion pour les tous habitants qui le souhaitent, et particulièrement les jeunes, d'adhérer au jumelage afin de participer aux futures activités.

Contacts : François Jacq 02 40 36 19 36 / Thierry Demay 02 40 54 41 61

## MARCHE DE NOEL

Le dimanche 28 novembre, le Judo Ju-Jitsu Club Gorgeois organise son grand marché de Noël dans les salles Sèvre et Margerie du complexe, de 10h à 19h. De nombreux exposants proposeront leurs produits artisanaux, pour bien préparer vos fêtes !

Présence du Père Noël !

Contact Véronique Naudin 06 62 67 19 56...



## CONCOURS MOTS FLECHES

La banque humanitaire du Pallet organise son concours annuel de mots fléchés le dimanche 14 novembre. Sur le thème « PLANETE EN FOLIE ».

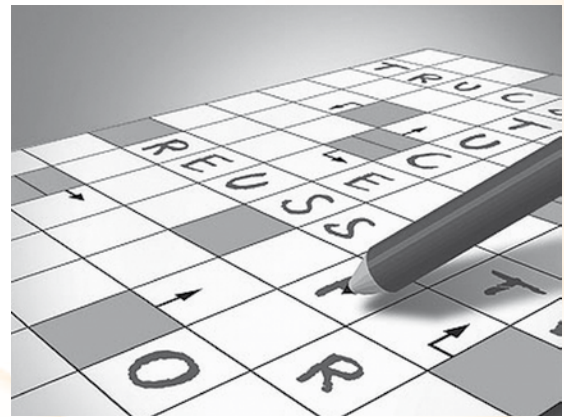
Equipe de deux personnes

Adultes : 15 euros - jeunes (12-18ans) : 10 euros.

Contact au 02 40 80 90 61

E-mail : [solidarite@banque-humanitaire.com](mailto:solidarite@banque-humanitaire.com)

<http://banquehumanitaire.com>



## CONCOURS DE BELOTE

L'association des parents d'élèves de l'école Pie X organise son concours de belote le **vendredi 19 novembre**. 19 euros par équipe.

Inscriptions : 19h30

Début concours : 20h00

Nombreux lots pour tous.



## CONFERENCE SUR LE BIOCLIMATIQUE



L'association la Cicadelle anime sur notre commune des ateliers nature pour les enfants. Elle organise avec « Les chemins Crespinois » une conférence-débat sur le thème des maisons bioclimatiques, conduite par l'architecte Marie-Eugène HERAUD; le 22 octobre de 20h30 à 22h30 à St Crespin (salle municipale).

**«Une maison zéro chauffage c'est possible !»**

Depuis les années 1970, Marie Eugène HERAUD construit des maisons bioclimatiques, sans chauffage ! Pensées de manière à ce que leurs besoins en énergie soient très faibles, elles prouvent qu'il est possible de sortir des schémas de construction classiques, pour aller vers des maisons plus respectueuses de l'environnement. L'architecte nous fait profiter de son expérience en la matière : une des dernières en date est la maison éco-performante des Herbiers.

Entrée gratuite.

Informations, organisation :

association LA CICADELLE Tél. fixe : 09 50 99 20 37 - Port : 06 37 79 55 49





# le MAG'ORA

la lettre d'info du foyer des jeunes

## EDITO

Bien le bonjour amis lectrices et lecteurs, cette fin d'année s'annonce sous le signe du « renouveau ». En effet, l'espace jeunes a depuis quelques semaines pris des couleurs grâce à l'aménagement extérieur et intérieur réalisé en duo avec la municipalité et les jeunes. Sur les vacances de la Toussaint, un stage graph a concentré l'activité des jeunes sur la réalisation de logo et fresques. C'est donc l'occasion de venir (re) découvrir ce nouvel espace à l'occasion d'une « portes ouverte » le samedi 27 novembre de 9h30 à 12h.

L'équipe d'animateur vous présentera l'intégralité des actions réalisées et réalisables pour les jeunes de plus de 12 ans. Alors, jeunes, parents et élus, rendez vous le 27 novembre.

N'oubliez pas que les animations sur l'espace jeunes sont reparties de plus belle pour cette fin d'année, alors si tu as des idées de projets, des envies de création, des questions, rejoins notre lieu de vie. Rendez vous à l'espace AGorA !!!!



Morgui et Mitch

## JOURNEE « PORTES OUVERTES »

ANIMAJE organise sa grande journée « portes ouvertes » sur ses 8 espaces jeunes le samedi 27 novembre à partir de 9h30.

Au programme : petit déj' pour commencer et jusqu'à midi, discussions avec les animateurs autour du fonctionnement du foyer.

A partir de 14h, sur le foyer de St Hilaire de Clisson, ateliers menés par les jeunes (cuisine, cocktail sans alcool, démo de graph, jonglage, musique...) et discussions avec les 10 animateurs de l'association.

A partir de 19h : soirée de remerciement pour les bénévoles ayant participé au festival HELLFEST en juin dernier.

## LES TEMPS FORTS A VENIR

- Projet d'action autour des « conduites à risques » des jeunes en partenariat avec le service jeunesse de la CCVC.
- Séjour ski pendant les vacances de février.
- 7<sup>ème</sup> édition du « FORUM DES JOBS » à l'espace AGORA en mars.
- Soirée Irlandaise en partenariat avec la JAG'POTES en mars, complexe de la Margerie.

## HORAIRES D'OUVERTURES

- PERIODES SCOLAIRES : le mercredi et le samedi de 14h à 18h30 et le vendredi de 17h à 18h30.
- VACANCES SCOLAIRES : du lundi au vendredi de 14h à 18h30

Mail : animaje@wanadoo.fr ou 02 40 31 85 69.

